

Commission AIR
Réunion du 10 Février 2015



Commission AIR



Réunion du 10 février 2015

Commission AIR
Réunion du 10 Février 2015

Etaient présents :

MMes ARMANHAC – CAHUZAC – PROUST – SASSET

MM. DARIOT – DANDREA - DHENNE – GUILLON – JEAN-RICHARD – LOISON - LUSSIER – ROUSSEL -

Etaient excusés :

MMes BARBIER – BEAUMONT – SERYES

MM. DE GOUTTES - MEYNARD – GAMEIRO – GOMPERTZ

ORDRE DU JOUR :

- Compte rendu Financial Advisory Group IATA
- “PNR européen”
- Full content GDS

Commission AIR
Réunion du 10 Février 2015

Valérie SASSET remercie les membres de la Commission de leur présence à cette réunion et souhaite faire un point sur les différents thèmes qui intéressent les membres de la Commission et aborde le 1^{er} point à l'ordre du jour :

1) Compte rendu du FAG (Financial Advisory Group)IATA :

Valérie SASSET fait part aux membres de la Commission que 3 réunions se sont tenues avec ce groupe de travail et indique que des divergences sont apparues entre AF et IATA ainsi les travaux de ce groupe avancent doucement.

Ces réunions ont pour sujet notamment la périodicité des paiements BSP. En effet, la France est l'un des seuls marchés qui reste au mensuel en Europe et la finalité pour IATA est que ce marché passe au bimensuel. Notre stratégie étant que cela ne soit pas modifié avant 2017

Par ailleurs, le projet NEW GEN ISS remet en question un certain nombre des critères avec la proposition de 3 niveaux d'agrément :

- 1) Les agences à petits volumes n'auront pas besoin d'accréditation (mais devront mettre l'argent sur un compte)
- 2) Pour les autres, le système sera identique avec une périodicité qui n'a pas été définie
- 3) La nouveauté étant pour les grandes TMC qui pourront verser leur règlement global sur un seul et même marché.

Jean-Marc ROZE évoque la réunion du AIR COMMITTEE à laquelle Christine BAAL a participé et les quelques curiosités qu'elle a relevées concernant la politique commerciale de BA vis-à-vis des agences notamment:

- Répondre dans les 40 secondes aux agences de voyages pour 60 % des appels,
- L'exigence d'avoir des IATA séparés dans les metasearchs
- Séparation entre l'one et le off line.

Fabrice DARIOT explique que la multiplication des IATA ne présente aucun intérêt au vue de la complexité de la mise en œuvre.

Valérie SASSET propose de convier BA à une prochaine réunion en vue d'échanger sur leur politique commerciale.

2) Full content GDS :

Valérie SASSET évoque la problématique des fulls contents des GDS à laquelle les agences de voyages sont régulièrement confrontées.

Les agences ont peu de visibilité en ce qui concerne les accords conclus de fulls contents entre les compagnies et les GDS. En effet, chaque compagnie en fonction de sa politique commerciale décide de

Commission AIR
Réunion du 10 Février 2015

concéder leur inventaire à un GDS, ce qui peut créer, sur les différents marchés, des distorsions de tarifs et de disponibilités.

Seuls les GDS ont ce type d'informations. Pour obtenir des éclaircissements sur ce sujet, Il est proposé de rencontrer les représentants d'AMADEUS lors d'une prochaine réunion.

3) PNR Européen :

Valérie SASSET souhaiterait connaître la position du SNAV concernant la création d'un PNR européen suite aux attentats de janvier dernier.

Elle indique avoir consulté AMADEUS qui pour l'heure n'a pas défini de position.

Jean-Marc ROZE explique que parmi les mesures énoncées dans son discours, le ministre a abordé la nécessité de mettre en place un PNR européen, soit la création d'une base des données des passagers aériens avant la fin de l'année. Pour l'heure, le SNAV a peu d'information sur la mise en œuvre de ce projet.

A ce propos, Fabrice DARIOT évoque la problématique de l'espace SCHENGEN qu'il convient peut-être de revoir compte tenu de sa porosité.

4) Questions diverses :

BSP : Résultats 2014.

Les chiffres définitifs à fin décembre 2014 sont commentés à savoir :

- - 2,48 % en nombre de documents
- - 3,96% en chiffre d'affaires.

A la lumière des résultats définitifs, force est de constater une baisse du trafic Loisirs et une augmentation du marché Affaires.

Il n'en demeure pas moins précise Valérie SASSET que nous ne pouvons suivre qu'une partie des résultats, les low-cost en étant exclus.

Surcharges Carburant :

Une lettre ouverte a été adressée par le SNAV à Alexandre de JUNIAC, Président d'AIR France – KLM lui demandant de procéder à la suppression sans délai des hausses carburant.

A ce jour, le SNAV est en attente de la réponse d'AIR FRANCE.

David LUSSIER évoque la problématique pour les TO, d'intégrer l'YQ dans les tarifs en milieu de saison, ceci constituant une hausse tarifaire ne pouvant être répercutée aux clients.

Commission AIR
Réunion du 10 Février 2015

Jean-Marc ROZE fait part d'un échange entre le secrétaire d'Etat aux transports, Alain VIDALIES, répondant à un député lors de la séance des questions au Gouvernement, »la surcharge carburant n'est pas une « taxe » mais une pratique commerciale, contre laquelle aucune réponse réglementaire ne peut être opposée par les pouvoirs publics. Il a également assuré, après avoir pris l'attache d'AIR France, que les prix des billets allaient répercuter la baisse du prix du baril du pétrole dans le courant de l'année 2015 sans en préciser l'ampleur ni la période. (Copie de l'échange dans les dossiers).

Suspension de Cyprus Airways :

IATA a suspendu la compagnie Cyprus Airways étant donné que celle-ci a cessé ses activités.

Il a été demandé aux agences :

- 1) de suspendre toutes les activités de billets
- 2) de régler les montants dus directement avec Cyprus Airways.
- 3) d'ajuster les prélèvements bancaires ou acomptes versés avant le prochain paiement.

Compte tenu des échanges ci-dessus, Valérie SASSET propose de convier les représentants de BRITISH AIRWAYS le mercredi 18 ou jeudi 19 mars prochain afin de présenter leur politique commerciale.

Le Calendrier prévisionnel des prochaines réunions de la Commission est ainsi défini :

- **Jeudi 19 mars à 14h30 au SNAV**
- **Jeudi 9 avril à 14h30 au SNAV**
- **Jeudi 18 juin à 14h30 au SNAV**

Georges RUDAS, président d'AMADEUS est convié à la Commission AIR du 9 avril. Valérie SASSET propose également de convier à cette réunion les représentants d'AIR France pour un bilan de l'année écoulée.

Les représentants de la compagnie LUFTHANSA seront conviés à la réunion du 18 juin.